

*Analyse du discours
et dispositifs d'énonciation*

Autour des travaux de Dominique Maingueneau

Études réunies et présentées par
Johannes Angermuller et Gilles Philippe

*Ouvrage publié avec le concours
de l'Université de Warwick*



Table des matières

Introduction :

Dominique Maingueneau : l'analyse du discours et le tournant pragmatico-énonciatif des sciences du langage	7
Johannes Angermuller et Gilles Philippe	

L'analyse du discours : histoire, objets, limites

1. Analyse du discours, approches critiques et hétérogénéités	19
Patricia von Münchow	
2. L'analyse de discours aux prises avec l'action	31
Josiane Boutet	
3. Le problème du texte dans l'analyse du discours développée par Dominique Maingueneau (1976-2014)	41
Jean-Michel Adam	
4. Dixit, dicitur, dictum. À propos des Phrases « sans texte »	51
Dominique Ducard	
5. Les « discours constituants », vingt ans après	61
Frédéric Cossutta	
6. L'ombre portée de la philosophie sur l'analyse de discours : paratopie et négativité	71
Mathilde Vallespir	
7. Nouveau Roman et phénoménologie. Claude Simon et Maurice Merleau-Ponty	79
Malika Temmar	
8. L'analyse du discours doit-elle s'arrêter au style ?	87
Anna Jaubert	
9. La part d'ombre de l'analyse du discours. Des études pornographiques et autres côtés obscurs	97
Marie-Anne Paveau	

Scène d'énonciation et dispositifs scénographiques

10. De la « scène d'énonciation » au « contrat », aller-retour	109
Patrick Charaudeau	
11. Notes sur l'importance du concept de scène d'énonciation	117
Sírio Possenti	

12. Postures énonciatives, variable générique et stratégies de positionnement	125
Alain Rabatel	
13. Une instance à la croisée du discours et de l'éthique : le « surdestinataire »	137
Roselyne Koren	
14. L'efficacité heuristique du concept de <i>scénographie</i> pour l'étude comparative des contes	147
Ute Heidmann	
15. L'institution d'une scène validée dans la mémoire des Brésiliens	157
Maria Cecilia de Souza-e-Silva	
16. « J'ai fait l'UPEC ». Visage(s) et mise en scène discursive des institutions	165
Isabelle Laborde-Milaa	
17. Écriture de soi et régime de singularisation dans le champ littéraire	177
Pascale Delormas	
18. La mise en fiction du désespoir : l'ethos kierkegaardien	187
Francine Cicurel	
19. Dieu est dans les détails. L'expression <i>entre guillemets</i> et ses usages	197
Sonia Branca-Rosoff	
Genres discursifs et protocoles énonciatifs	
20. L'auctorialité journalistique	209
Roselyne Ringoot	
21. Dynamique des genres journalistiques : du compte rendu au récit	217
Ligia-Stela Florea	
22. Détachement énonciatif et normes d'écriture journalistique : la surrassertion et l'aphorisation comme règles d'écriture professionnelle	229
Alice Krieg-Planque	
23. Autour du discours polémique	239
Marc Bonhomme	
24. La polémique des définitions en discours. La formule « délégitimation d'Israël » dans la presse française ...	249
Ruth Amossy	

25. Ethos collectif, ethos individuel : problème de construction
d'identité lors des manifestations universitaires en 2009 261
Yana Grinshpun
26. Lecture évangélique d'un événement historique et lecture
politique d'un passage biblique :
les homélies patriotiques de Jorge Bergoglio (1999-2012) 271
Elvira Narvaja de Arnoux
27. De la communication sur internet : le cybergenre du blog 281
Ugo Ruiz
28. L'éthos sur Facebook : de l'interaction à l'autofiction 293
Laurence Rosier

Cet ouvrage est un produit de DiscoursNet.
Sa publication a été rendue possible
par un subside du Conseil Européen de la Recherche
[DISCONEX, n° 313172]

Introduction

Dominique Maingueneau : l'analyse du discours et le tournant pragmatico-énonciatif des sciences du langage

Johannes ANGERMULLER
University of Warwick et EHESS (Paris)

Gilles PHILIPPE
Université de Lausanne

Sans doute peut-on dire, sans guère forcer le trait, que l'apparition de l'analyse du discours a permis à la linguistique même d'échapper au « mirage » qu'un célèbre essai de Thomas Pavel dénonçait en 1988. Il ne s'agissait plus pour elle, comme à l'époque structuraliste triomphante, d'annexer en quelque sorte les autres sciences humaines en les invitant à penser leurs objets et leurs méthodes sur le modèle de ses propres objets et méthodes, mais – presque à l'inverse – d'inviter des problématiques non langagières (notamment historiques et sociologiques) dans le champ de la linguistique. L'intuition était déjà latente chez le dernier Benveniste : le linguiste s'arrête trop tôt s'il considère sa tâche achevée dès lors qu'il a décrit le fonctionnement phonologique, lexical ou syntaxique d'un énoncé. L'élargissement de son horizon à des considérations énonciatives, pragmatiques, voire stylistiques, n'y suffisait pas encore : pour que la linguistique mérite pleinement d'être une « science du langage », il convenait de ne plus rejeter l'ancrage social des énoncés et les conditions de leur rendement communicationnel dans les ténèbres extérieures d'une démarche « interprétative » qu'aucune catégorie ne viendrait stabiliser. Pour le dire autrement, il convenait d'appréhender désormais les énoncés comme faisant partie d'un discours.

Si les travaux de Dominique Maingueneau emblématisent le « tournant discursif » des sciences du langage, c'est d'abord parce qu'ils font partie de ceux qui ont permis à l'ensemble des sciences humaines de s'intéresser à la question du discours. Le risque était bien sûr qu'au « mirage linguistique » ne succède un « mirage discursiviste » et que les catégories ne se sédimentent. C'est à prévenir ce risque que cet ouvrage veut aussi contribuer. Le succès des catégories proposées ou renouvelées par Maingueneau (*aphorisation, communauté discursive, compétence discursive, discours ouvert vs. discours fermé, ethos, genre discursif, hyperénonciateur, paratopie, scénographie, unités topiques vs. unités non-topiques...*) ont parfois conduit à un applicationnisme étroit et mécanique qui les considère comme des outils et non comme des questions et qui, ce faisant, réduit à nouveau le discours en énoncé. Or,

telle que la conçoit Maingueneau, l'analyse du discours est d'abord une pratique critique, c'est-à-dire moins une discipline au sens académique du terme qu'une discipline au sens ordinaire : une certaine exigence de rigueur dans la prise en considération de l'inscription sociale des productions langagières. En outre, le souci pour la discursivité n'a pas vocation à être simplement à la croisée des sciences du langage et des sciences sociales ; il ne résulte même pas d'une louable volonté d'articuler les unes et les autres. Il doit tout simplement être partout, dès lors que l'empirie de l'énoncé cesse d'être le lointain horizon de la linguistique formelle ou bien, en sens inverse, le simple point de départ, vite dépassé, des démarches spéculatives. Maingueneau n'a d'ailleurs eu de cesse de déradicaliser ou de repenser l'opposition entre le « noyau » des descriptions linguistiques « classiques » et « une périphérie qui n'a affaire au langage que là où il fait sens pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou historiques » (1991a : 16).

S'il en est désormais la figure la plus reconnue dans le monde francophone, Dominique Maingueneau n'a pas fondé l'analyse du discours. Il a bénéficié de la grâce d'un moment : celui qui vit, à la fin des années 1960, les sciences du texte devenir des sciences du discours en articulant, et parfois en récusant, une tradition universitaire (la « philologie »), une conjoncture intellectuelle (le « structuralisme ») et un héritage scolaire (« l'explication de texte »). C'est l'époque où l'on faisait dialoguer les propositions de Lacan et d'Althusser, l'époque où, à Nanterre, Jean Dubois ouvrait la porte aux premiers enseignements d'analyse du discours. Arrivé à Nanterre en 1970, Maingueneau en a immédiatement profité, participant également aux travaux du Laboratoire de lexicométrie politique de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Il a pourtant toujours gardé une distance critique face aux aspirations qui se faisaient alors jour : une scientificité que garantirait par exemple l'analyse lexicale assistée par ordinateur ou bien une réduction du projet analytique à la révélation de l'inévitable dimension « idéologique » de tout discours, dimension appréhendée à l'aide de catégories mal garanties (l'implicite, le caché, l'inconscient...). Séduit avant tout par la démarche singulière de Michel Foucault, Maingueneau ne fit d'ailleurs jamais partie du cercle de Michel Pêcheux ; il n'emboîta le pas de l'« École française d'analyse du discours », telle qu'elle avait été définie par celui-ci, que le temps de s'en écarter.

Les tout premiers travaux de Dominique Maingueneau s'éloignent en effet des tendances dominantes, qu'il recense pourtant dans son *Introduction aux méthodes de l'analyse du discours* (1976). En 1979, il soutient une thèse d'État, *Sémantique de la polémique. Du discours à l'interdiscours*, qui étudie le discours religieux du XVII^e siècle, travail qui prolongeait celui qu'il avait mené, sur le même corpus, dans sa thèse de 3^e cycle (1974). La réflexion s'y focalisait à la fois sur la sémantique des discours et sur les dispositifs par lesquels ceux-ci se mettent en scène et

se légitiment. Ce faisant, Maingueneau s'éloignait des discours politiques, qui avaient été l'objet privilégié de la première analyse du discours, pour s'intéresser à ce qu'il devait plus tard appeler des discours « constituants » : en particulier, les discours religieux, littéraires et philosophiques. En 1983, *Sémantique de la polémique*, condensé de la thèse soutenue en 1979, portait ainsi sur le conflit entre deux systèmes de pensée théologique du XVII^e siècle, l'humanisme dévot et le jansénisme, cas emblématique d'une « incompréhension réciproque parfaitement régulière » (1983 : 23), où, par un jeu interdiscursif retors, chaque camp utilise les énoncés de l'autre pour se construire un adversaire à sa mesure.

Cette étude de corpus se prolongea, l'année suivante, d'un ouvrage plus théorique, *Genèses du discours*, dont le titre même marque un retrait de plus en plus net par rapport aux démarches structurales et un ancrage toujours plus fort dans *L'Archéologie du savoir* de Michel Foucault. Considérés sur le fond d'une « dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularités énonciatives » (1984b : 5), les énoncés sont prioritairement saisis dans leur dimension interdiscursive ; ils sont régis par une « interincompréhension » dont les frontières sont définies par l'acte même de leur constitution ; pour en rendre compte, il faut complexifier la description de la relation qu'ils entretiennent avec leur source extra-discursive (le sujet parlant, la communauté originaire, une réalité sociale et une inscription institutionnelle données...). Ce qui se joue ici, ce n'est pas un simple élargissement de la définition canonique de l'énonciation comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 : 80), fondée sur le paramétrage personnel et spatio-temporel de la référence ou les marques subjectives. L'énonciation opère bien au-delà ; en relève par exemple le choix même du genre de discours (voir Maingueneau 2002 et 2004). Une telle analyse suppose alors le dépassement d'une conception réductrice de la relation entre texte et contexte. En 2006, dans *Contre saint Proust, ou La Fin de la littérature*, le ton se fera plus polémique pour appeler à l'abandon de toute « alternative ruineuse » (60) entre autarcie de l'œuvre et primauté du contexte, alternative ancrée dans une *doxa* « romantique » encore relayée par le textualisme structuraliste. Il s'agit en effet ici « sortir du fantasme du texte en soi » (47), sans pour autant considérer le texte comme produit par un contexte qui est en fait aussi produit par lui.

Cette recherche sur le discours religieux contraste avec une autre, plus « classique », publiée en 1979 : *Les Livres d'école de la République (1870-1914). Discours et idéologie*. Cet ouvrage gardait pour une part une approche à fondement lexico-sémantique et une méthode à fondement distributionnaliste. En divisant les énoncés en segments et en comparant les séquences obtenues, il s'agissait de montrer comment ces constituants sont distribués, selon les contraintes spécifiques d'un discours régi par des mots-pivots tels que *peuple*, *territoire* ou *race*.

Lisant de près une douzaine d'ouvrages scolaires, l'observateur faisait apparaître derrière l'idéologie patente (l'Algérie ne peut atteindre la « civilisation » qu'en faisant partie de la « mère-patrie ») de plus subtils effets d'idéologie latente (la « Nation » est définie par sa « terre », elle-même soigneusement distinguée des « territoires » qu'elle peut annexer sans les intégrer à sa définition). Sans doute avec ce travail Dominique Maingueneau cherchait-il à mieux s'intégrer dans la pratique de l'analyse du discours alors dominante en France ; l'ouvrage, lui-même empreint d'« idéologie », reflète les luttes anticolonialistes et antinationalistes du temps ; le ton garde ces accents militants qui caractérisent encore souvent l'analyse du discours (et divers textes de cet ouvrage même, on le verra), notamment les courants de la *Critical Discourse Analysis*. Mais la troisième partie du livre ouvrait d'autres perspectives : d'une part, comme dans les travaux sur le discours religieux, Maingueneau s'y efforçait de construire un système de catégories sémantiques assurant la cohésion et l'efficacité du discours scolaire républicain, d'autre part il mettait l'accent sur la réflexivité de l'activité énonciative : le discours de l'école républicaine sur le monde est aussi un discours sur le monde de cette école, la légitimation du dispositif énonciatif et institutionnel qui le rend possible.

Le trajet effectué par Dominique Maingueneau s'observe aisément dans les réécritures successives du manuel qu'il avait fait paraître en 1976, alors qu'il était encore étudiant : *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*. Ce premier livre articulait de façon souple les approches lexicologiques, syntaxiques, énonciatives et textuelles. Ce n'est qu'au fil des années que le module énonciatif en vint à prendre le pas sur les autres et que l'on vit apparaître les notions d'*hyperénonciateur*, de *paratopie*, d'*ethos*... En 1987, *Nouvelles Tendances en analyse du discours* renonçait définitivement à la méthode « harrissienne » (voir 97s.) et faisait toute place aux catégories d'*institution*, d'*hétérogénéité*, d'*interincompréhension*. En 1991, *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive* réaffirmait l'assise foucaldienne de la démarche ; s'y élaborait l'idée de *scénographie*, dont l'impact devait un jour être considérable. En 2014, enfin, *Discours et analyse du discours*, précisait encore les perspectives et déplaçait certains accents, insistant cette fois sur la généralité, les *unités topiques*, les *formations discursives*, les *parcours* et les *registres*, desserrant un peu la prise de la notion de *scénographie* au profit d'un plus évident crédit accordé à l'analyse des observables strictement langagiers. Il s'ouvrait aussi à de nouveaux objets, en particulier à l'univers du Web, qui oblige l'analyse du discours à réviser un certain nombre de ses concepts.

Dominique Maingueneau n'a jamais quitté des yeux les formes prises par la réalisation proprement ou étroitement « linguistique » des énoncés, mais il est emblématique que, depuis 2005, il se soit tout particulièrement intéressé à un type de discursivité d'abord définie par sa forme même :

les phrases isolées, qui ne sont pas inscrites dans la continuité d'un texte. Le parti pris d'analyse reste cependant strictement discursif : en 2012, *Les Phrases sans texte* défendait l'idée que l'énonciation linguistique n'est pas homogène, qu'elle est divisée en deux régimes asymétriques, l'énonciation textualisante, liée au genre de discours, et l'énonciation aphorissante, qui prétend échapper à l'orbite du texte et du genre, sans pour autant pouvoir s'en affranchir, qu'il s'agisse d'aphorisations par nature (proverbes, slogans...) ou d'aphorisations détachées *a posteriori* d'un texte source.

La démarche qu'illustre le présent ouvrage repose sur cette intuition première que l'analyse du discours, à travers l'énonciation, doit penser ensemble les textes et les lieux, mais aussi que le discours se dote d'un contexte autant qu'il est donné par un contexte, l'énonciation consistant à présupposer et à valider cette contextualisation rétrospective, selon les tendances et les règles spécifiques d'un genre, d'une institution et d'une société. Sans surprise, les articles que l'on va lire prennent régulièrement appui sur le *Dictionnaire d'analyse du discours* que Dominique Maingueneau a dirigé en 2002 avec Patrick Charaudeau. Parmi les catégories qui en seront parfois sollicitées, il y a notamment celle de « discours constituant », qui rassemble les productions religieuses, philosophiques, littéraires, scientifiques ou encore juridiques, en ce qu'elles se donnent comme « autonomes » et « garantes d'elles-mêmes », à l'opposé des productions hétéro-constituantes (le discours politique par exemple), dont les sources de légitimité sont multiples et externes (voir Maingueneau 1999a). Cette catégorie d'« auto-constitution » repose en effet sur l'hypothèse qu'il existe un ensemble d'invariants énonciatifs entre les divers types de discours que l'on a cités. Il s'agit de discours qui ne peuvent s'autoriser que d'eux-mêmes, c'est-à-dire en fait d'un Absolu qu'ils doivent construire à travers leur énonciation et sur lesquels ils doivent aussi s'appuyer. Parmi toutes les productions « constituantes », le discours littéraire a souvent retenu l'attention de Dominique Maingueneau. Dans un ouvrage de synthèse paru en 2004, *Le Discours littéraire*, il en précisait la nature « paratopique » dégagée dès 1993 : comme tout discours constituant, le discours littéraire repose sur la relation paradoxale d'inclusion/exclusion que le locuteur entretient avec l'espace social dont il participe. Cette problématique qui associe scène d'énonciation et paratopie est également au centre de son dernier ouvrage, *La Philosophie comme institution discursive* (2015).

Analyse du discours et dispositifs d'énonciation prend acte d'un trajet, il s'appuie sur des travaux, il prolonge une trajectoire. Qu'ils viennent d'Argentine, de Belgique, du Brésil, de France, d'Israël, de Roumanie, du Royaume-Uni ou de Suisse, les contributeurs témoignent du rayonnement international des travaux de Dominique Maingueneau, si bien que, dans une certaine mesure, cet ouvrage s'inscrit dans le sillage des grandes mises au point épistémologiques et des panoramas sur l'état de l'analyse

du discours que celui-ci a lui-même coordonnés (1995, 2002, 2005). C'est la raison pour laquelle il laisse un peu sur ses marges des pans entiers du travail de Maingueneau, notamment son œuvre essayistique à visée historique sur le féminin et la sexualité (1984a, 1999b, 2007) ou la plupart des manuels rédigés à destination d'un public universitaire et dont l'influence fut déterminante (1981, 1986, 1990, 1991b, 1994, 1996a, 1996b, 1998, 2010...). Si ces ouvrages de linguistique ne relèvent pas de l'analyse du discours, ils sont néanmoins emblématiques d'une démarche qui entend appuyer l'analyse du discours sur les sciences du langage, en particulier sur les théories de l'énonciation. C'est d'ailleurs un des traits par lesquels se distinguent les courants francophones de l'analyse du discours.

Outre ce fort enracinement dans la linguistique, la démarche de Dominique Maingueneau se caractérise par la volonté d'aborder le discours dans la pleine diversité de ses manifestations. C'est une des idées essentielles défendues dans sa synthèse la plus récente, *Discours et analyse du discours*. L'analyse du discours s'est développée en prenant pour objet des corpus ignorés pas les facultés de lettres. Maingueneau s'est efforcé d'étendre son champ d'application aux textes qui sont traditionnellement l'apanage des spécialistes des humanités. Ce qui n'est pas sans conséquence pour l'analyse du discours, qui doit complexifier un appareil conceptuel et méthodologique élaboré pour des corpus plus « ordinaires ». Un tel élargissement de la perspective contraint à penser à la fois l'unité et la diversité du discours. Cela passe par la construction d'une catégorie telle que celle de « discours constituant », mais aussi par des distinctions comme celle qui oppose « régime conversationnel » et « régime institué » ou par des typologies des genres de discours et des modes de textualité.

Les recherches de Dominique Maingueneau ont été largement diffusées à l'étranger. Ils ont été traduits dans une dizaine de langues. Par ailleurs, une part considérable de ses articles et contributions à des volumes collectifs a été publiée à l'étranger. Sur ce point il faut accorder une place particulière à l'Amérique latine. Son premier livre, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, a été traduit en Argentine dès 1980 ; c'était le début d'une longue série. Au Brésil, en particulier, on peut compter treize traductions. Sans doute ce succès est-il dû au fait que Maingueneau ne se contente pas d'articuler un certain nombre d'éléments théoriques fondés sur les problématiques de l'énonciation mais propose des instruments d'analyse en prise sur des corpus très divers.

Nous n'irons pas plus loin dans la présentation du travail de Dominique Maingueneau, et il est d'usage, pour de tels propos, de s'excuser auprès du lecteur du caractère rapide, réducteur et conséquemment caricatural d'un tel parcours. On préférera, pour l'heure, renvoyer à la première partie de cet ouvrage (« L'analyse du discours : histoire, objets, limites ») qui en précise et en prolonge bien des aspects. Les

premiers contributeurs (Jean-Michel Adam, Josiane Boutet, Frédéric Cossutta, Dominique Ducard et Patricia von Münchow) croisent ainsi des perspectives historiques et épistémologiques larges, dont le rendement et les limites sont ensuite éprouvées dans l'analyse de discursivités spécifiques : philosophique, littéraire et pornographique (Anna Jaubert, Marie-Anne Paveau, Malika Temmar et Mathilde Vallespir).

Intitulée « Scène d'énonciation et dispositifs scénographiques », la partie centrale de cet ouvrage décline et débat ce qui est peut-être la notion centrale de la pensée de Maingueneau, celle de *scénographie* : « C'est dans la scénographie, à la fois condition et produit de l'œuvre, à la fois "dans" l'œuvre et ce qui la porte, que se valident les statuts de l'énonciateur et de co-énonciateur, mais aussi l'espace (*topographie*) et le temps (*chronographie*) à partir desquels se développe l'énonciation » (2004 : 192). Comme dans la première partie de l'ouvrage, on revient ici d'abord sur de grandes catégories d'analyse comme *scène* et *contrat d'énonciation*, *posture* et *positionnement énonciatifs*, *énonciateur* et *surdestinataire* (Patrick Charaudeau, Roselyne Koren, Sirio Possenti et Alain Rabatel), dont le rendement est ensuite éprouvé sur des corpus précis : contes, discours politique et publicitaire, discours intime ou oral (Sonia Branca-Rosoff, Francine Cicurel, Pascale Delormas, Ute Heidmann, Isabelle Laborde-Milaa et M. Cecília de Souza-e-Silva).

Selon son genre et son lieu institutionnel, tout discours se met donc en scène et met en scène un monde. C'est ce que s'attache à montrer la troisième partie de cet ouvrage (« Genres discursif et protocoles énonciatifs »), qui articule plus étroitement la question scénographique à deux catégories que *Le Contexte de l'œuvre littéraire* (1993) lui donnait comme complémentaires : la *scène englobante* de l'inscription sociale et la *scène générique* de l'inscription textuelle. Ainsi lira-t-on ici des analyses du discours de la presse (Ligia-Stela Florea, Alice Krieg-Planque et Roselyne Ringoot), de pratiques polémiques (Ruth Amossy, Marc Bonhomme et Yana Grinshpun), mais aussi de genres institués comme l'homélie ou émergents comme ceux d'internet (Elvira Narvaja de Arnoux, Laurence Rosier et Ugo Ruiz)¹.

Références bibliographiques

- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

1. Parmi toutes les personnes qui, sans apparaître au sommaire de cet ouvrage, ont entretenu un dialogue fécond avec le travail de Dominique Maingueneau, on citera aussi Jacqueline Authier-Revuz, Delphine Denis, Konrad Ehlich, Georges Molinié, Isabelle Serça et Ruth Wodak. Des circonstances diverses les ont empêchées de participer au présent volume, comme elles le souhaitaient. Konrad Ehlich a récemment discuté de l'œuvre de Maingueneau dans « Eine kurze Pragmatik des Briefes » (dans H. Delf von Wolzogen & R. Falk Hrsg., *Fontanes Briefe ediert*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2014, p. 17-38).

- FOUCAULT Michel, 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- MAINGUENEAU Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1979, *Les Livres d'école de la République (1870-1914). Discours et idéologie*, Paris, Le Sycomore.
- MAINGUENEAU Dominique, 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1983, *Sémantique de la polémique. Du discours à l'interdiscours : étude d'un corpus de textes religieux du XVII^e siècle*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- MAINGUENEAU Dominique, 1984a, *Carmen. Les Racines d'un mythe*, Paris, Le Sorbier.
- MAINGUENEAU Dominique, 1984b, *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- MAINGUENEAU Dominique, 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU Dominique, 1987, *Nouvelles Tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991a, *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991b, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1994, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique (éd.), 1995, *Langages*, n° 117, *Les Analyses du discours en France*.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996a, *Aborder la linguistique*, Paris, Seuil, Points.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996b, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, Points.
- MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999a, "Analysing Self-Constituting Discourses", *Discourse Studies*, I-2, p. 175-199.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999b, *Féminin fatal*, Paris, Descartes & Cie.
- MAINGUENEAU Dominique (ed.), 2002, *Discourse Studies*, IV-3, *French Discourse Analysis*.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique (éd.), 2005, *Marges linguistiques*, n° 8, *L'Analyse du discours, état de l'art et perspectives*.
- MAINGUENEAU Dominique, 2006, *Contre saint Proust, ou La Fin de la littérature*, Paris, Belin.

- MAINGUENEAU Dominique, 2007, *La Littérature pornographique*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 2010, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 2012, *Les Phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 2015, *La Philosophie comme institution discursive*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PAVEL Thomas, 1988, *Le Mirage linguistique. Essai sur la modernisation intellectuelle*, Paris, Minuit.